



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le mercredi 19 novembre 2014 — N° 44**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 45.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

Mme Montpetit (Crémazie) fait une déclaration afin de souligner la Journée nationale de l'enfant.

---

M. Turcotte (Saint-Jean) fait une déclaration afin de féliciter les Géants du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu pour leur victoire au Bol d'Or.

---

M. H. Plante (Maskinongé) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Pierrette Plante Roy.

---

Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de souligner la première année de La maison de répit pour familles agricoles du Québec et félicite Mme Maria Labrecque-Duchesneau pour son engagement.

---

M. Habel (Sainte-Rose) fait une déclaration afin de saluer l'Association pulmonaire du Québec.

**19 novembre 2014**

---

M. Lisée (Rosemont) fait une déclaration afin de souligner la Semaine des centres jeunesse.

\_\_\_\_\_

Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de féliciter Mme Catherine Dufour, championne nord-américaine qui occupe le 10<sup>e</sup> rang au championnat du monde de kitesurf.

\_\_\_\_\_

Mme Vien (Bellechasse) fait une déclaration afin de féliciter les lauréates des prix Femmes d'influence.

\_\_\_\_\_

Mme Ménard (Laporte) fait une déclaration afin de rendre hommage à sœur Gisèle Lalande à l'occasion de la remise de la Médaille de l'Assemblée nationale du Québec.

\_\_\_\_\_

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire de la Fondation du Centre d'accueil de Contrecoeur.

\_\_\_\_\_

À 9 h 56, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 10 h 18.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### Dépôts de documents

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 18 septembre 2014 par Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) concernant les cours d'éducation à la sexualité.

(Dépôt n° 599-20141119)

M. le président dépose :

Le rapport du Directeur général des élections du Québec sur les résultats officiels du scrutin de l'élection partielle du 20 octobre 2014 dans la circonscription de Lévis.

(Dépôt n° 600-20141119)

### Dépôts de rapports de commissions

M. Reid (Orford), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, le 18 novembre 2014, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 16, Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route et d'autres dispositions.

(Dépôt n° 601-20141119)

### Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Legault (L'Assomption) dépose :

**19 novembre 2014**

---

L'extrait d'une pétition, signée par 108 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'opposition à l'euthanasie présentée sous le nom « d'aide médicale à mourir ».

(Dépôt n° 602-20141119)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Marceau (Rousseau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 785 citoyens et citoyennes de la municipalité de Chertsey, concernant l'opposition à l'établissement d'une nouvelle sablière dans la Grande-Jetée.

(Dépôt n° 603-20141119)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Roy (Bonaventure) dépose :

Trois communiqués de presse, datés du 18 novembre 2014, concernant la survie des emplois dans le milieu forestier.

(Dépôt n° 604-20141119)

### **Motions sans préavis**

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), conjointement avec Mme Roy (Montarville), présente une motion concernant la violence sexuelle contre les femmes; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

**19 novembre 2014**

---

M. Surprenant (Groulx), conjointement avec M. Therrien (Sanguinet) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), présente une motion demandant la publication des recommandations de la Commission de révision permanente des programmes; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

—————

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, conjointement avec Mme Lamarre (Taillon) et M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de l'homme et la Journée québécoise de sensibilisation au cancer de la prostate;

QU'elle réitère que le cancer de la prostate est la forme de cancer la plus répandue chez les hommes au Canada.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

—————

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec M. Drainville (Marie-Victorin), présente une motion concernant le débranchement de clients par Hydro-Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 3, Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal;

19 novembre 2014

---

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 11, Loi sur la Société du Plan Nord;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 17, Loi modifiant la Loi sur le Barreau, la Loi sur le notariat et le Code des professions;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État.

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption du principe*

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le principe du projet de loi n° 10, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales, soit maintenant adopté.

À 12 h 59, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

En conséquence, conformément à l'article 97 du Règlement, le débat sur la motion de M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, est ajourné au nom de M. Caire (La Peltrie).

---

Les travaux reprennent à 15 h 02.

---

**Affaires inscrites par les députés de l'opposition**

M. Marceau (Rousseau) propose :

QUE l'Assemblée nationale approuve la position du ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations selon laquelle il faut maintenir les crédits d'impôt destinés aux sociétés de jeux vidéo, à l'aéronautique, aux technologies de l'information et aux entreprises culturelles.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; environ 52 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 29 minutes 34 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 22 minutes 26 secondes sont allouées au 2<sup>e</sup> groupe d'opposition; et 6 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

À la fin de son intervention, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) propose :

QUE la motion du député de Rousseau soit amendée de la manière suivante : À la fin de la motion, ajouter le paragraphe « QU'en conséquence, l'Assemblée nationale presse le ministre des Finances de suspendre la modification des crédits d'impôts et de présenter un plan cohérent de la réforme de la fiscalité des entreprises qui vise à respecter la capacité de payer des contribuables, à favoriser une politique de plein emploi, à assurer le développement régional, à permettre un virage vers une économie plus verte et à assurer le droit à l'égalité pour les femmes. »

La motion, telle qu'amendée, se lirait ainsi :

19 novembre 2014

---

QUE l'Assemblée nationale approuve la position du ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations selon laquelle il faut maintenir les crédits d'impôt destinés aux sociétés de jeux vidéo, à l'aéronautique, aux technologies de l'information et aux entreprises culturelles;

QU'en conséquence, l'Assemblée nationale presse le ministre des Finances de suspendre la modification des crédits d'impôts et de présenter un plan cohérent de la réforme de la fiscalité des entreprises qui vise à respecter la capacité de payer des contribuables, à favoriser une politique de plein emploi, à assurer le développement régional, à permettre un virage vers une économie plus verte et à assurer le droit à l'égalité pour les femmes.

Le débat se poursuit sur la motion principale de M. Marceau (Rousseau) et sur la motion d'amendement de Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), sous réserve de la permission de son auteur.

À la fin de son intervention, M. Polo (Laval-des-Rapides) propose :

QUE la motion du député de Rousseau soit amendée de la manière suivante : À la troisième ligne, remplacer le mot « les » par le mot « certains »;

À la troisième ligne, après le mot « d'impôt », remplacer les mots « destinés aux sociétés de jeux vidéo, à l'aéronautique, aux technologies de l'information et aux entreprises culturelles » par les mots « dans la mesure où cet investissement est dans l'intérêt économique du Québec. »

La motion, telle qu'amendée, se lirait ainsi :

QUE l'Assemblée nationale approuve la position du ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations selon laquelle il faut maintenir certains crédits d'impôt dans la mesure où cet investissement est dans l'intérêt économique du Québec.

**19 novembre 2014**

---

Le débat se poursuit sur la motion principale de M. Marceau (Rousseau) et sur les motions d'amendement de Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) et de M. Polo (Laval-des-Rapides), sous réserve de la permission de son auteur.

Conformément à l'article 98.1 du Règlement, M. Marceau (Rousseau) refuse la proposition d'amendement de Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques).

Le débat se poursuit.

Conformément à l'article 98.1 du Règlement, M. Marceau (Rousseau) refuse la proposition d'amendement de M. Polo (Laval-des-Rapides).

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 49 en annexe)

Pour : **27** Contre : **81** Abstention : **0**

## **Projets de loi du gouvernement**

### *Adoption du principe*

M. Daoust, ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, propose que le principe du projet de loi n° 22, Loi donnant suite aux conclusions du Rapport du groupe spécial constitué en vertu de l'Accord sur le commerce intérieur concernant les articles 7.1 et 7.2 de la Loi sur les produits alimentaires, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 22 est adopté.

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 22 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

**19 novembre 2014**

---

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 20 novembre 2014, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

---

À 17 h 43, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 20 novembre 2014, à 9 h 45.

#### SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 19 novembre 2014, à 16 h 02, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Gendron, troisième vice-président de l'Assemblée nationale, et de M. Arsenaault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

- n° 12 Loi concernant la mise en œuvre de recommandations du comité de retraite de certains régimes de retraite du secteur public et modifiant diverses dispositions législatives

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**

19 novembre 2014

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Marceau (Rousseau) :

(Vote n° 49)

**POUR - 27**

Bédard (PQ)	Hivon (PQ)	Maltais (PQ)	Roy (PQ)
Bergeron (PQ)	Kotto (PQ)	Marceau (PQ)	(Bonaventure)
Bérubé (PQ)	Lamarre (PQ)	Ouellet (PQ)	Therrien (PQ)
Cloutier (PQ)	LeBel (PQ)	Pagé (PQ)	Traversy (PQ)
Cousineau (PQ)	Leclair (PQ)	Péladeau (PQ)	Turcotte (PQ)
Drainville (PQ)	Léger (PQ)	Poirier (PQ)	Villeneuve (PQ)
Dufour (PQ)	Lisée (PQ)	Richard (PQ)	
Gaudreault (PQ)			
(Jonquière)			

**CONTRE - 81**

Arcand (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Polo (PLQ)
Auger (PLQ)	D'Amours (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Roberge (CAQ)
Barrette (PLQ)	Daoust (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bernier (PLQ)	David (PLQ)	Legault (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Billette (PLQ)	(Outremont)	Leitão (PLQ)	Roy (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	de Santis (PLQ)	Lemay (CAQ)	(Montarville)
Blais (PLQ)	Drolet (PLQ)	Lessard (PLQ)	Samson (CAQ)
(Charlesbourg)	Dutil (PLQ)	Martel (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Blanchette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Massé (IND)	Simard (PLQ)
Bolduc (PLQ)	(Pontiac)	Matte (PLQ)	(Dubuc)
(Mégantic)	Fortin (PLQ)	Ménard (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	(Sherbrooke)	Merlini (PLQ)	Soucy (CAQ)
Boucher (PLQ)	Fournier (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Spénard (CAQ)
Boulet (PLQ)	Giguère (PLQ)	Moreau (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Girard (PLQ)	Morin (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Caire (CAQ)	Habel (PLQ)	Nichols (PLQ)	Surprenant (CAQ)
Carrière (PLQ)	Hamad (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Hardy (PLQ)	Ouimet (PLQ)	Vallée (PLQ)
Charette (CAQ)	Heurtel (PLQ)	(Fabre)	Vallières (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Huot (PLQ)	Paradis (CAQ)	Vien (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Lévis)	Weil (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Kelley (PLQ)	Picard (CAQ)	
Couillard (PLQ)	Khadir (IND)	Poëti (PLQ)	